

## Après quelques vagues, la nouvelle Samaritaine sortira de terre en 2014

LEMONDE.FR | 17.01.12 | 20h41 • Mis à jour le 17.01.12 | 23h02

La Samaritaine, un des fleurons architecturaux de l'Art nouveau et de l'Art déco, fermée en 2005 pour raisons de sécurité, va connaître une nouvelle jeunesse. Quelques mois après la présentation en mai dernier du [projet de rénovation](#) (lien abonnés), les riverains étaient conviés, lundi 16 janvier, à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris pour débattre des détails de cet immense chantier. Les travaux, qui débuteront cette année, devraient s'achever en 2014.

Maître d'ouvrage et propriétaire des lieux, le groupe LVMH a choisi l'agence japonaise Sanaa, qui construit actuellement le Louvre de Lens (Pas-de-Calais), pour réinventer ce temple des grands magasins fondé en 1869 par Ernest Cognacq et son épouse Marie-Louise Jaÿ. Le projet de 450 millions d'euros est pharaonique – d'une surface approchant celle du centre Georges Pompidou – et suscite, comme tout grand chantier à Paris, les critiques des associations de défense du patrimoine et des riverains.

Si les habitants du quartier sont soulagés de voir revivre cet imposant fantôme de pierres qui s'étend de la rue de Rivoli aux quais de Seine, ils s'interrogent sur la réaffectation de l'ancien grand magasin : outre des commerces (23 000 m<sup>2</sup>), la nouvelle Samaritaine comprendra en effet des logements sociaux (7 000 m<sup>2</sup>), une crèche de 60 berceaux, des bureaux (21 000 m<sup>2</sup>) ainsi qu'un hôtel de luxe (14 000 m<sup>2</sup>).

La surface à rénover – dont 80 % sont classés "monument historique" – se compose de quatre bâtiments, qui posent chacun des problèmes différents : le bâtiment "Sauvage", construit par l'architecte Henri Sauvage dans les années 1920 dans un style Art déco, devenu l'enseigne du magasin sur le front de Seine, abritera un hôtel cinq étoiles "Cheval blanc" (groupe LVMH). Derrière, le bâtiment "Jourdain verrière", construit par l'architecte Frantz Jourdain entre 1905 et 1910 dans un style Art nouveau, accueillera, avec le bâtiment "Jourdain plateau" et le bâtiment "Rivoli", les bureaux, les logements sociaux, la crèche et les commerces.



C'est le bâtiment "Rivoli", une extension du magasin construit en 1932, qui connaîtra la transformation la plus radicale. Le cabinet Sanaa a finalement résolu d'en détruire entièrement la façade – d'une valeur architecturale moindre et trop complexe à rénover – au profit d'un immense voile de verre translucide ondulé :



Il s'agit, a expliqué le représentant du cabinet japonais, Yoshitaka Tanase, lors de cette rencontre avec les habitants, de réinterpréter le rythme des façades haussmanniennes à travers *"un jeu de vagues de verre sérigraphié dans lequel se reflèteront le ciel et les immeubles alentour"*. Les jeux de transparence visent également à ouvrir ce lieu sur la rue.

Pour Yoshitaka Tanase, l'idée est de réinterpréter les œuvres de Jourdain et Sauvage – qui en leur temps avaient utilisé les matériaux les plus modernes (le métal et le verre) – en les déclinant dans des formes nouvelles *"pour le présent et l'avenir"*.

Sur les 80 000 m<sup>2</sup> initiaux des quatre bâtiments, 10 000 m<sup>2</sup> seront consacrés à deux patios – au cœur des bâtiments "Rivoli" et "Jourdain plateau" – afin de dédensifier le site et de permettre l'ensoleillement des bureaux, des logements et de la crèche :



Les bâtiments "Sauvage" et "Jourdain" proposent un défi tout autre : celui de la restauration de bâtiments classés. Le front de Seine est le mieux préservé : il s'agira essentiellement de retrouver la finesse de la menuiserie en métal de l'ancien, largement dénaturée par les travaux d'isolation, a expliqué Jean-François Lagneau, architecte du patrimoine de la Samaritaine.

Le bâtiment "Jourdain verrière" révélera davantage de surprises. A l'origine recouvert de polychromies très Art nouveau, ses façades, jugées trop criardes dans les années 1920, avaient été recouvertes d'un badigeon couleur pierre, plus dans le ton Art déco. L'architecte propose donc de retrouver l'audace chromatique originelle du bâtiment.



Si personne, parmi les associations et les riverains présents lors de la réunion, ne s'oppose frontalement au projet architectural, les critiques sont en revanche nombreuses s'agissant du changement d'affectation du lieu. Le Conseil de Paris a en effet voté en 2010 la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) pour changer la destination du site de la Samaritaine, classé en secteur "grand magasin", afin de permettre la réalisation d'un projet à usage mixte. La révision du PLU prévoit en outre de surélever le bâtiment de plusieurs mètres côté Rivoli.

Trois associations, Accomplir, SOS Paris et Ensemble rue Baillet, avaient demandé, en janvier 2011, au tribunal administratif d'annuler cette révision. Elles estiment que le réhaussement du bâtiment "Rivoli" privera de lumière les habitants de l'étroite rue Baillet, et dénoncent un *"énorme cadeau fait à LVMH"*.

Lundi, une représentante de l'association Accomplir est revenue à la charge sur le changement d'affectation du site. Elle a critiqué l'installation de bureaux – dont le prix au mètre carré est éminemment plus intéressant pour LVMH – et la faible proportion de logements sociaux, dans un quartier qui en manque cruellement. Les riverains de la rue Baillet, eux, l'entendent d'une autre oreille. C'est justement la présence de logements sociaux, *"à quatre mètres cinquante"* de leurs fenêtres, qui les inquiète. *"Il y aura des nuisances, du bruit, un vis-à-vis gênant"*, énumère une vieille dame dans l'assistance. *"Pourquoi ne pas les avoir installés dans le bâtiment de la rue de Rivoli ?"*

La réaffectation du site avait provoqué il y a quelques années une crise ouverte entre les deux actionnaires de la Samaritaine. La Fondation Cognacq-Jay (40,6 % du capital), héritière morale des fondateurs, reprochait à LVMH (59 %) de ne pas conserver la vocation initiale du grand magasin. Le conflit s'était soldé par le rachat en novembre 2010 des parts de la fondation par LVMH, qui devenait ainsi seule propriétaire des lieux.

Dans un petit film d'un quart d'heure, la mairie de Paris revient en détail – malgré quelques longueurs autopromotionnelles – sur l'histoire de la Samaritaine et le projet de rénovation :

## Soren Seelow

---

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe |

**Journal** d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.

---